Inscriptions
Informations

Adrien Cocu
Animateur Numérique

0472/13.66.76

adrien.cocu@antoing.net

www.antoing.net

plan de cohésion sociale

epn
Espaces publics numériques de Wallonie

digital wallonia be

Avec le soutien de la Wallonie

DÉCLIC Numérique
Antoing

Espace Public Numérique

Un Espace Public Numérique (EPN), c'est un label initié par le gouvernement Wallon pour lutter contre l'exclusion numérique.

A Antoing, "Déclic Numérique" est labellisé EPN de Wallonie, ce qui nous permet de proposer :

- Un accompagnement technologique, pédagogique et humain
- Une animation professionnelle
- Une infrastructure et des équipement performants
- Une ouverture publique de 16 heures par semaine
- Un soutien de la Wallonie

Déclic Numérique C'est qui ?

C'est moi, Adrien, animateur numérique, je me déplace dans chaque village pour venir à votre rencontre, avec l'envie de vous partager mes connaissances et de vous apporter une certaine autonomie vis-à-vis du numérique.

Déclic Numérique C'est quoi ?

- Des ateliers à thèmes (sur inscription, attention, places limitées).
- Des aides individuelles sur rendez-vous dans chaque village de l'entité ou au sein de l'administration communale.

Du matériel sera mis à votre disposition (ordinateur, tablette, imprimante, etc.), ainsi qu'une connexion internet. Vous pouvez aussi venir avec votre propre matériel.

Que vous soyez débutant ou non, jeune ou moins jeune, ce service est ouvert à tous les citoyens et est totalement gratuit.

Exemples de formations thématiques :

- Itsme, MyPension, Masanté.be
- Utilisation d'un ordinateur
- Le E-guichet communal
- Office (Word, Excel, PowerPoint, ...)
- Rédiger un mail
- Ou toute autre chose dont vous auriez besoin

N'hésitez donc pas à me contacter pour tout type de demandes, de questions ou pour plus d'informations.

Déclic Numérique C'est quand et où ?

- **Antoing**, le lundi matin
 - à l'administration communale
- **Péronnes**, le mardi matin
 - à l'école communale
- **Fontenoy**, le mercredi après-midi
 - à l'école communale
- **Maubray**, le mercredi matin
 - à l'ancienne maison communale
- **Calonne**, le jeudi matin
 - à la maison rurale
- **Bruyelle**, le vendredi matin
 - à l'école communale

Horaire ateliers :

- Matin : 9h00 à 11h00
- Après-midi : 14h00 à 16h00

Ou sur rendez-vous.

Il n'est pas nécessaire d'habiter le village pour participer aux ateliers. Par exemple, si vous habitez Péronnes mais que vous n'êtes pas disponible aux horaires de Péronnes, vous pouvez suivre l'atelier au sein d'un autre village.